



# OrientSup Normandie

Cette newsletter apporte de l'information sur l'enseignement supérieur à destination des acteurs de l'orientation qui interviennent auprès des lycéennes et des lycéens de notre région.

## A la une

- **Parcoursup** : Phase d'admission du jeudi 30 mai au jeudi 11 juillet 2024  
Ouverture phase complémentaire : à partir du jeudi 11 Juin 2024
- Les **universités de Normandie** accueillent les futurs étudiants pour les informer sur les différents services et dispositifs existants (les partenaires de la vie étudiante, les acteurs de l'orientation et de l'insertion, les acteurs de la santé et bien-être, les associations...)
  - ▶ A Rouen et Evreux : le **vendredi 12 juillet 2024** : [l'Université en avant-première](#)
  - ▶ A Caen : le **mercredi 4 septembre 2024** : [Forum de rentrée des services et partenaires de la vie étudiante](#)
  - ▶ Au Havre : **mi-septembre 2024** : [Le festival Kursus](#)

Le guide de la vie étudiante à destination des lycéens

### A la une

- Parcoursup
- Les universités de Normandie

### FOCUS

- Les formations en sport

### Interviews

- Psychologue de l'Éducation nationale, chargé de mission pour les sportifs de haut niveau.
- Étudiant en licence 1 éco gestion droit bilingue à l'Université du Havre, sportif de haut niveau en para-triathlon

### Les ressources en ligne

#### Les documents de l'ONISEP

- Les métiers des grands événements culturels et sportifs
- Les métiers du sport

## Les lieux d'accueil

▶ **Les Centres d'Information et d'Orientation de Normandie**

▶ **L'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie**

à Rouen et à Hérouville-Saint-Clair.

▶ **L'Espace Orientation Insertion**

de l'université de Caen Normandie.

**Le Pôle d'Information Orientation et d'insertion**

de l'université Le Havre Normandie.

**La Mission Information Orientation**

de l'université de Rouen Normandie.

# Focus

## les formations du sport



### ► Les diplômes d'État

Il existe 3 niveaux de diplômes qui donnent accès aux métiers de l'encadrement et de l'animation du sport.

#### Le CPJEPS

Le Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport atteste l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle en responsabilité à finalité éducative ou sociale, dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles. Il est accessible à partir de 16 ans, reconnu à niveau 3 et permet de se présenter au concours de la fonction publique territoriale d'adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe.

#### Le BPJEPS

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport permet d'exercer les métiers d'animateur, de moniteur ou d'éducateur sportif auprès des associations, des clubs sportifs, des collectivités territoriales ou des établissements d'accueil, auprès d'enfants, de jeunes, d'adultes et de personnes âgées. Il comprend deux spécialités (animateur et éducateur) qui comptent une trentaine de mentions possibles. Le BPJEPS est reconnu au niveau bac (niveau IV) et il est dispensé principalement en alternance. L'entrée en BPJEPS requiert un bon niveau de pratique sportive dans la discipline choisie et le **PSC1 (qui atteste de la participation à une formation de prévention et secours civiques niveau 1) est exigé pour l'entrée en formation**. Certains BPJEPS recrutent par Parcoursup.

#### Le DEJEPS

Le Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport permet d'intervenir en tant que coordinateur auprès de différents publics dans divers milieux professionnels (associations, structures sociales). Il faut avoir obtenu un PSC1 pour accéder à la formation, qui se déroule en général sur un an. Les candidats ont le choix entre deux spécialités perfectionnement sportif, spécialité assortie de plus de 80 mentions (boxe, VTT, triathlon, pétanque, etc.) ou animation socio-éducative ou culturelle. Il est reconnu bac+2.

#### Le DESJEPS

Le Diplôme d'État supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport forme des directeurs d'associations, de clubs sportifs ou d'entraîneurs de haut niveau. L'entrée en formation est conditionnée par des tests de sélection organisés par chaque organisme de formation. Ce diplôme comporte les mêmes spécialités que le DEJEPS et offre un choix de mentions tout aussi large. Il est reconnu à bac+3 / bac+4.

*Il est possible de passer le concours d'ETAPS (éducateur territorial des activités physiques et sportives), au niveau bac, ou de CTAPS (conseiller territorial des activités physiques et sportives), niveau bac + 3.*

### ► Les Certifications

#### Les Certificats de Spécialisation du secteur sportif

Il existe 2 CS (certificats de spécialisation) qui sont orientés dans l'animation et l'encadrement dans le secteur sportif. Ils permettent de se professionnaliser en 1 ou 2 ans après le bac. Ces formations de niveau 4 conduisent à l'emploi comme à la poursuite d'études. L'inscription à ces formations se fait auprès des établissements.

##### • Le CS animation, gestion de projets dans le secteur sportif (AG2S)

En Normandie, cette formation est dispensée dans les établissements suivants :

- Lycée professionnel Victor Lépine à Caen (14) - rentrée 2023
- Lycée professionnel Val de Seine à Grand-Quevilly (76)
- Lycée Jules Verne à Mondeville (14) - rentrée 2024 -
- L'IRSS de Caen (14)

##### • Le CS encadrement secteur sportif (E2S)

En Normandie cette formation est dispensée au lycée Jules Verne à Mondeville (14)

### ► Les Diplômes universitaires

Les DEUST du sport : Les Diplômes d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques forment à l'encadrement de séances d'activités physiques et à la gestion de projet et de structure sportive, en 2 ans après le bac. Il s'agit d'une formation courte et professionnalisante.

Au niveau national, Il existe près de 30 DEUST proposés dans le domaine du sport qui sont répartis en 6 mentions (aucune en Normandie).

L'inscription se fait sur Parcoursup.

- DEUST action, commercialisation des services sportifs
- DEUST activités physiques et sportives adaptées : déficiences intellectuelles, troubles psychiques
- DEUST activités physiques et sportives et inadaptations sociales
- DEUST animation et gestion des activités physiques et sportives ou culturelles (AGAPSC)
- DEUST métiers de la forme
- DEUST pratique et gestion des activités physiques et sportives et de loisirs : publics seniors

**Les licences en STAPS** (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) à l'Université Il existe cinq parcours en licence STAPS qui permettent de valider un bac +3 :

**A. Activités physiques adaptées et santé** pour encadrer l'activité physique et sportive de personnes à besoins spécifiques (personnes âgées, en situation de handicap, etc.).

**B. Éducation et motricité** pour ceux qui choisissent la voie de l'enseignement en poursuivant en master MEEF afin de se préparer au concours du CAPEPS (Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive).

**C. Management du sport** pour gérer des organisations marchandes (magasins de sport, événementiel sportif, etc.) ou non marchandes (fédérations, associations, services municipaux sportifs, etc.).

**D. Entraînement sportif** pour élaborer des programmes et mener des séances d'entraînement.

**E. Ergonomie du sport** et performance motrice pour concevoir du matériel de sport ou de loisirs au sein d'un équipementier ou d'un centre de recherche. Ce parcours n'est proposé que dans très peu d'universités.

*L'université de Rouen Normandie propose 4 de ses parcours (ABCD) et l'Université de Caen Normandie les dispense tous.*

#### Connaissez-vous le SUAPS ?

Les Services Universitaire Activités Physiques et Sportives ont pour mission de permettre au plus grand nombre d'accéder à une pratique sportive de qualité, variée et en toute sécurité.

L'objectif est de mettre en place et encadrer les activités physiques et sportives pour l'ensemble des étudiants et personnels de l'Université. Les activités hebdomadaires se déroulent essentiellement sur les campus dans les nombreuses installations sportives présentes au cœur même de l'Université. La CVEC (Contribution de Vie Étudiante et de Campus) permet d'avoir accès à l'ensemble de l'offre du SUAPS en proposant des créneaux hebdomadaires gratuits, des stages à coûts réduits et un accompagnement de la pratique compétitive. Le coût peut varier de 25 à 50 euros l'année selon les universités de Normandie.

#### La licence accès santé :

La LAS STAPS accès santé est une voie permettant d'accéder soit à la deuxième année des études de santé, soit à la deuxième année de Licence en STAPS.

Cette première année permet l'acquisition des connaissances nécessaires tant à la poursuite des études STAPS qu'à celle des études de santé.

**Les licences professionnelles** du sport permettent de se spécialiser dans l'encadrement de séances de sport, la gestion des structures, le sport adapté, la médiation par le sport ou les loisirs sportifs.

Une quarantaine de licences professionnelles sont proposées dans le domaine du sport, réparties en 6 mentions.

Plusieurs d'entre elles forment à la fois à l'encadrement de séances de sport et à la gestion administrative, humaine et financière de structures sportives. Elles donnent droit à la carte professionnelle permettant d'encadrer des séances de sport contre rémunération.

- Licence pro animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives
- Licence pro développement social et médiation par le sport
- Licence pro métiers de la forme
- Licence pro santé, vieillissement et activités physiques adaptées

D'autres mentions sont centrées sur la gestion de structures sportives.

- Licence pro gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs
- Licence pro tourisme et loisirs sportifs

*L'Université de Rouen Normandie propose la licence professionnelle « Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs ». Inscription habituellement jusqu'à mi-juin sur ecandidat.*

#### Les Masters et les doctorats

Il existe cinq mentions de **masters** après une licence de STAPS :

- Master entraînement et optimisation de la performance sportive (parcours Entraînement sportif et analyse de jeu/ parcours analyse de jeu et big Data)
- Master activités physiques adaptées et santé
- Master management du sport
- Activités sciences et techniques des activités physiques et sportives
- Ingénierie et ergonomie de l'activité physique

*L'université de Rouen Normandie et Caen Normandie proposent les mentions :*

- Master entraînement et optimisation de la performance sportive (parcours Entraînement sportif et analyse de jeu/ parcours analyse de jeu et big Data)
- Master activités physiques adaptées et santé
- Master management du sport
- Master Ingénierie et ergonomie de l'activité physique



**Le CETAPS** Centre d'Etudes des Transformations des Activités Physiques et Sportives est une unité de recherche pluridisciplinaire labellisée équipe d'accueil. Plusieurs disciplines scientifiques (physiologie, psychologie, biomécanique, sciences de gestion, management, histoire, sociologie...) travaillent dans le même sens : éclairer les transformations des APS.

Le CETAPS est lié à l'UFR STAPS et au SUAPS, afin de maintenir un ancrage dans les activités physiques et sportives ce qui permet également de placer l'unité dans un fonctionnement solidaire (équipements, locaux, consommables, budget d'aide à la recherche dédié aux doctorants), de renforcer une articulation de la recherche et des formations (4 masters et 6 parcours, des enseignements transversaux et des stagiaires recherche), d'opérer des mutualisations d'information et de fonctionnement (commission des finances, lettre fil-info, invitations réciproques UFR/Labo, équipement à vocation pédagogique et recherche).

#### Connaissez-vous ?

**Ma thèse en 180 secondes** : Le concours « Ma thèse en 180 secondes » permet aux doctorantes et aux doctorants de présenter leur sujet de recherche, en français et en termes simples, à un auditoire profane et diversifié.



Chaque doctorant ou doctorante doit faire, en trois minutes, un exposé clair, concis et néanmoins convaincant sur son projet de recherche.

Présentation des finalistes de Normandie sur <https://www.normandie-univ.fr/formation-doctorale/mediation-scientifique/mt180/mt180-edition-2024/>

## ► Interview de Thomas, étudiant en licence 1 éco gestion droit bilingue à l'Université du Havre, sportif de haut niveau en para-triathlon

### Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis étudiant en licence 1 de droit bilingue à l'Université du Havre cette année et je suis sportif de haut niveau en para-triathlon. J'ai été champion de France universitaire en para-cross à Caen, Champion régional para-triathlon jeunes en Occitanie.

### Qu'est-ce qui a orienté votre choix vers cette formation, quelles sont vos motivations professionnelles ?

J'avais demandé initialement Sciences politiques et droit international sur Parcoursup également lors de mon année de terminale. J'ai été retenu en droit bilingue à l'Université du Havre et je viens du Sud.

J'ai des origines britanniques et j'ai développé un intérêt particulier pour le droit anglo-américain. Je souhaite faire des études tournées vers l'international car j'aimerais devenir avocat pour les para-athlètes de haut niveau.

### Quels sont vos projets d'avenir ?

Je vise le championnat de France en para-triathlon universitaire.

Il faut savoir que lorsque l'on est sélectionné comme sportif de haut niveau, c'est que l'on a décidé de faire des études en parallèle. Dans la discipline du triathlon, il est difficile de gagner sa vie, il faut donc penser à faire des études pour l'avenir.

### Bénéficiez-vous d'aménagements spécifiques pour votre scolarité en tant que sportif de haut niveau ? auprès de quels services ?

En tant que dyslexique, je bénéficie d'une aide assidue en classe et d'une dispense de travaux dirigés (TD). D'autres aménagements sont possibles mais j'ai fait le choix d'être le plus souvent possible en cours.

Le SUAPS (Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives) de l'université du Havre m'a permis de monter mon projet de sportif de haut niveau et de prendre en charge mes déplacements lors des compétitions.

### Comment organisez-vous vos semaines d'étudiant et de sportif de haut niveau ?

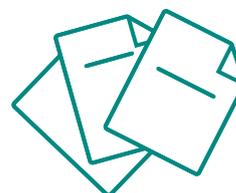
Une semaine normale dans ma licence comprend 28H30 de cours par semaine. A cela s'ajoutent les 5H à 9H d'entraînements sportifs. Lorsque les cours sont moins denses, 10H par semaine, je pratique 12H d'entraînements intensifs par semaine. En triathlon, l'important c'est de varier les disciplines.

### Quels sports pratiquez-vous dans le triathlon ?

Je suis dans la catégorie S, 25,7 KM, SPRING. Cela consiste à pratiquer 20 km de vélo, 5 km de course à pied et 750 m de natation en une seule fois.

### Quel conseil donneriez-vous aux étudiants sportifs ?

Lorsque l'on est sportif de haut niveau, il est possible de demander beaucoup d'aménagements et d'aller peu en cours. Mais je conseille de garder le plus de temps possible en cours et de rester très concentré sur ses études car il est important de prévoir sa reconversion très tôt.



# Zoom

## sur les dispositifs d'accompagnement des élèves sportifs de haut niveau en Normandie

Différentes instances institutionnelles accompagnent les élèves sportifs de haut niveau sur leur scolarité et sur les aménagements nécessaires à la poursuite de leurs études.

**La DRAIO** : Délégation Régionale Académique de l'Information et de l'Orientalion (Parcou sup /CAES) en lien avec les DSDEN (affectation en lycée)

**La DRAJES** : La Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports assure l'animation et la coordination des politiques publiques du sport, de la jeunesse, de la vie associative, de l'engagement civique et de l'éducation populaire. <https://www.ac-normandie.fr/les-metiers-du-sport-et-de-l-animation-124079>

Elle est sous la responsabilité de la Rectrice de Normandie et du Préfet de la Région Normandie et préfet de Seine-Maritime et a pour objectif de développer une vision complète de l'enfant, de l'adolescent et du jeune et de promouvoir une société de l'engagement, dont le service national universel (SNU).

Elle comprend 3 pôles :

- Pôle Protection des personnes et prévention des risques
- Pôle Jeunesse, Engagement et vie associative
- Pôle Développement des pratiques sportives- Métiers du sport et de l'animation, dont un centre de ressources du sport de haut niveau

### La Maison Régionale de la Performance sportive

La Maison Régionale de la Performance, implantée au sein du Groupement d'Intérêt Public du Centre Sportif de Normandie (GIP CSN) établissement de la Région Normandie basé sur les sites d'Houlgate et de Caen, a pour mission de développer le sport de haut niveau et la haute performance en Normandie par un travail en partenariat avec la Région et les partenaires du GIP (services de l'Etat, mouvement sportif). Elle a en charge du déploiement du projet « Ambition bleue » de l'Agence Nationale du Sport qui vise à faciliter la réussite des sportifs français sur les compétitions internationales, notamment les jeux olympiques et paralympiques. La MRP Normandie a vu le jour officiellement et opérationnellement le 1er septembre 2023.

Cette politique s'organise autour de 5 axes stratégiques :

- Optimisation de la performance (Services en lien avec l'entraînement)
- Analyse de la performance (Développement des outils et de la donnée)
- Environnement socio professionnel (Projet de vie de l'athlète)
- Montée en compétences de l'encadrement (Développement professionnel du coach)
- Accompagnement paralympique accentué

La Maison Régionale de la Performance intervient auprès des sportifs identifiés et leur équipe dans la préparation des grandes échéances internationales, auprès des jeunes athlètes à fort potentiel du territoire, en concertation avec les fédérations, l'ANS, la Région Normandie et les partenaires territoriaux publics et privés. Elle apporte des solutions concrètes et adaptées pour créer un environnement favorable à la performance sportive et à la sécurisation des formations scolaires et professionnelles, sportives et éducatives suivies par les sportifs de haut niveau.

L'intervention de la Maison Régionale de la Performance s'inscrit dans un contexte partenarial avec les autres acteurs du sport, contribuant à la constitution d'un écosystème normand pour le sport de haut niveau et la haute performance.

L'équipe MRP Normandie est située au sein du CSN d'Houlgate (14) et est composée de 3 personnes : Marc COLLYER - RRHP (Responsable régional haute performance)

Mathilde JAGUT -CHNHP (Conseillère haut-niveau et haute performance) : référente «accompagnement paralympique» et «optimisation de la performance»  
Christelle MOL - CHNHP (Conseillère haut-niveau et haute performance) : référente «environnement socio-professionnel»

Un vademecum national précise l'aide à la scolarisation des sportifs de haut niveau.



## ► Interview auprès de David JENNI, psychologue de l'Éducation nationale, chargé de mission pour les sportifs de haut niveau

### Quelle est votre fonction exacte ?

Je suis chargé de mission pour l'accompagnement scolaire et pour le suivi des élèves sportifs de haut niveau de l'Académie de Normandie.

### Quel est votre parcours ?

J'ai obtenu une Maîtrise de psychologie, puis un DESS (MASTER) de psychologie du sport à l'Université de Reims, en étant footballeur professionnel au club de football d'Angers. J'ai ensuite réussi le concours de conseiller d'orientation psychologue (PSYEN) et je suis arrivé dans l'académie de Normandie.

### Quels types d'élèves et d'étudiants suivez-vous et pour quelles actions ?

Il y a 1275 élèves sportifs de haut niveau en Normandie, dont 746 mineurs en 2022 (collégiens et lycéens), référencés dans la convention cadre entre le Rectorat et la préfecture.

### Quel est l'emploi du temps pour un sportif de haut niveau ?

Les cours se situent entre 25H et 28H30 par semaine, puis les entraînements nécessitent 10H à 15H hebdomadaires selon les disciplines sportives, à cela s'ajoutent les déplacements et les compétitions. Cela représente une moyenne de 900H de cours à l'année et de 1000H d'activités sportives, soit environ 60H par semaine. L'accompagnement scolaire et l'équilibre psychologique des élèves sportifs de haut niveau de l'académie de Normandie nécessitent une attention particulière car ils sont soumis à la fois à des exigences de performance sportive et scolaire.

### Qu'entend-t-on par sports études ?

La notion de sports études a été créée en 1960, puis en 1996 les sections sportives les ont remplacées. La [Circulaire DRAJES du 15 décembre 2023](#) concerne les sections sportives scolaires ouvertes dans les établissements du second degré selon la carte des sections, définie chaque année.

### Quels sont les aménagements d'emploi du temps auxquels ont le droit les sportifs de haut niveau ?

L'arrêté du 30 juillet 2018 prévoit dans son article 12 des dispositions permettant aux établissements de répondre aux besoins en termes de scolarité notamment dans l'organisation spécifique de l'emploi du temps avec une prise en compte des exigences du projet sportif. Les aménagements concernent les élèves du primaire, du secondaire des établissements publics, privés, agricoles, et des établissements du supérieur. Les autorités veillent à ce que les sportifs reconnus puissent bénéficier d'aménagements de scolarité et d'examen pour tenir compte des contraintes d'entraînement.

A l'université, les aménagements sont faits en fonction des profils des étudiants sportifs de haut niveau et de la formation suivie. L'étudiant doit s'adresser dans ce cas à la scolarité en début d'année, faire reconnaître son statut d'étudiant sportif de haut niveau et il sera pris en charge dans le cadre des RSE (Régimes Spéciaux Etudiants), avec des dispenses d'assiduité et parfois des allongements d'études.

Une commission d'étude d'attribution des droits des sportifs de haut niveau existe à l'université.

En lycée, dans le cadre d'un BTS, l'élève devra prendre contact avec le chef d'établissement afin de solliciter un emploi du temps aménagé.

La MRP (Maison Régionale de la Performance) accompagne les élèves dans cette démarche.

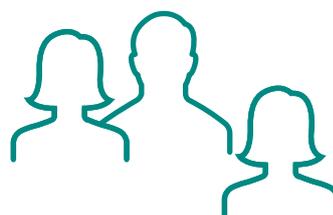
### Quels sont les interlocuteurs principaux pour les sportifs de haut niveau dans l'Académie de Normandie ?

Les premiers interlocuteurs sont les psychologues de l'Education Nationale de l'établissement scolaire, puis le PSYEN spécialisé qui fait l'interface avec la Maison Régionale de la Performance, les chefs d'établissement et les professeurs principaux bien entendu.

Le comité de pilotage académique du sport de haut niveau (CPASHN) dirigé par la Madame la Rectrice de l'Académie de Normandie, est composé des DASEN, des IA-IPR EPS (Inspecteur d'Académie-Inspecteur pédagogiques régionaux EPS) et des représentants de la MRP (Maison Régionale de la Performance) pour la carte des classes sports-études et des sections sportives scolaires.

### Quelles sont les catégories de sportifs concernés par l'instruction ministérielle du 5 novembre 2020 ?

- Les sportifs inscrits sur les listes ministérielles dans les catégories Elite, Senior, Relève et Reconversion.
- Les sportifs inscrits sur la liste des sportifs Espoirs et sur la liste des sportifs des collectifs nationaux.
- Les sportifs ne figurant pas sur les listes ministérielles mais appartenant à des structures d'entraînement reconnues dans le Parcours de Performance Fédéral (PPF) de leur fédération.
- Les sportifs des centres de formation d'un club professionnel.
- Les sportifs professionnels disposant d'un contrat de travail.
- Les juges, arbitres et entraîneurs de haut niveau.



# Les docs de l'ONISEP

► Les métiers des grands événements culturels et sportifs



► Les métiers du sport



## Les ressources en ligne

- [Atlas Onisep de la formation initiale](#)
- <https://www.onisep.fr/ressources/univers-metier/metiers/sportif-sportive-de-haut-niveau>
- <https://sport.onisep.fr/je-choisis-un-diplome-professionnel-du-sport/les-titres-des-federations>
- <https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo48/MENE2334358C>
- [Code du sport partie législative](#)
- [Inscription sur la liste des sportifs de haut niveau \(articles R. 221-1 à R. 221-8-1 du code du sport\)](#)
- [L'arrêté du 16 juin 2023 relatif aux listes des sportifs de haut niveau, des sportifs espoirs, des sportifs des collectifs nationaux et des arbitres et juges sportifs de haut niveau](#)
- [L'arrêté du 18 décembre 2023 relatif aux listes des sportifs de haut niveau, des sportifs espoirs, des sportifs des collectifs nationaux et des arbitres et juges sportifs de haut niveau](#)
- [Le tableau précisant le cadre commun des critères de mise en liste](#)
- [Liste des sportifs français de haut niveau](#)

